

L'évaluation à l'école maternelle dans les programmes de 2015

Deux dispositions à mettre en œuvre dans les écoles maternelles :

- un carnet de suivi des apprentissages dont la forme est laissée à l'initiative des équipes de cycle ; il suit l'enfant sur les trois ans de la maternelle ;
- un bilan synthétique renseigné et remis aux familles à la fin du cycle 1.

L'arrêté sur l'évaluation en maternelle publié au JO le 3 janvier 2016 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031742283&dateTexte=&categorieLien=id>

1. Un principe fondamental

Tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

La posture de l'enseignant : observateur de chaque enfant de sa classe considérant ses points forts et ses pistes de progrès (confiance à l'égard de chaque enfant).

La seule modalité d'évaluation intéressante pour un maître est celle qui est intégrée à sa pratique quotidienne et qui retentit positivement sur les enfants et leurs familles.

Pour l'élève : renforcer sa confiance en lui (son pouvoir d'agir et de penser), poursuivre ses efforts, avoir envie de venir à l'école (sa capacité à apprendre et à réussir sa scolarité).

2. Démarches et principes

Il s'agit de s'adapter aux jeunes enfants et de mettre en œuvre une démarche d'individualisation :

- réfléchir aux observables qui rendent compte des progrès de l'enfant (apprentissages, développement)

- garder trace des progrès réalisés selon des rythmes très variables.

3. Dialoguer

Il s'agit de communiquer avec :

- Les familles → Il convient de porter attention à la diversité des familles et de prévoir les modalités de remise du carnet (au moins 2 fois par an).

- L'élève → Instaurer un dialogue pédagogique avec l'enfant et prendre en compte ses expériences et savoirs antérieurs. Suivre de manière personnalisée les progrès de chaque enfant et privilégier une

démarche qui l'associe à son évaluation. Tenir compte du fait que les progrès de l'enfant se réalisent selon des rythmes très variables (socialisation, langage, motricité, capacités cognitives...), repérer avec lui les progrès qui restent à réaliser.



- Avec l'ensemble des maîtres du cycle : Il convient de mettre en œuvre la progressivité et la continuité des apprentissages, de réfléchir les observables qui rendent visibles les progrès (de la PS à la GS).

- Avec le cycle 2 : renforcer la liaison GS/CP

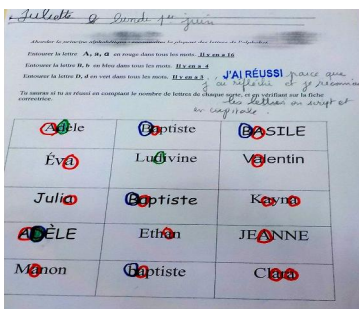
4. Evaluer et observer en classe

On pratique une évaluation positive dans la classe. Il s'agit de mettre en valeur :

- le cheminement de l'enfant,
- les progrès réalisés par rapport à lui-même,
- d'observer ce que l'enfant peut faire (seul, avec soutien),
- de savoir identifier dans n'importe quelle situation de classe la (ou les) compétence(s) en jeu,
- de prendre de l'information sur les obstacles rencontrés par l'enfant afin de l'amener à les franchir, pour aller plus loin.

La classe est aménagée pour que l'enseignant puisse observer chaque espace où les enfants évoluent. Carnet et crayon permettent à l'enseignant de noter tout élément pertinent. L'enseignant n'est pas attaché à une activité et peut se déplacer pour prendre l'information et accompagner les enfants dans leur cheminement. Dans ces observations, il convient de toujours préciser la place du langage.

L'évaluation n'est donc pas un outil de prédiction ni de sélection. C'est une observation attentive et l'interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait.



L'enseignant écrit sous la dictée de l'enfant « J'ai réussi parce que j'ai réfléchi et reconnais les lettres en script et en capitale ».

5. Rechercher cohérence et continuité

Cette cohérence et cette continuité des apprentissages sont à rechercher dans le cycle :

Responsabilité de l'équipe d'école : un outil conçu et élaboré par les enseignants de cycle1

Des modalités définies dans l'école en référence :

- à l'ensemble des domaines d'apprentissage,
- aux attendus de fin de GS,
- à la progressivité des enseignements,
- aux répertoires communs constitués,
- aux propositions de situations et aux univers culturels variés et cohérents (parcours...),
- aux modalités spécifiques d'apprentissage,
- à l'identification des réussites (observables des progrès) et au moyen d'en garder trace.

Ce qui signifie qu'il n'y aura pas deux carnets identiques dans la classe.

On abandonne :

- la pratique des fiches portant des commentaires (réussi, n'a pas réussi, acquis, non acquis...) et le livret d'évaluation avec ses listes d'items avec les A / ECA / NA,
- les passations au jour J avec papier et crayon,
- les smileys.

6. Propositions à explorer en équipe

Il convient de faire des choix d'équipe pour un outil de cycle.

Les contenus :

Les attendus sont indiqués, sans pour autant devenir une liste d'acquisition à pointer.

Les éléments de réussite consignés ne couvrent pas pour autant l'ensemble des attendus. Il ne faut pas vouloir viser l'exhaustivité, ni porter une remarque négative (quand un maître se fait du souci pour un enfant, c'est oralement qu'il en parle à la famille, ou en REE). Il reprend chaque carnet une fois par an, afin de compléter ses observations par rapport à ce qu'il sait de l'enfant, notamment dans un domaine « oublié ». Les traces significatives des progrès et réussites de chaque enfant sont collectées dans des carnets individualisés lors des activités de classe. Si l'équipe a décidé de travailler sur des vignettes de progressivité, attention de ne pas retomber sur un découpage des attendus en trois vignettes assimilées à des attendus de niveaux ce qui n'est pas l'esprit des programmes. Certaines situations plus formelles d'évaluation sont réservées à la grande section.

La forme, un outil simple :

- Envisager un support évolutif qui s'étoffe tout au long de la scolarité maternelle (un support introduit en PS peut être complété en MS puis GS),
- Prévoir une organisation qui permette :
 - de différencier les 5 domaines d'apprentissage
 - d'intercaler des traces à tout moment
- Le carnet peut se présenter ainsi :
 - nom et prénom de l'enfant,
 - 5 parties = 5 domaines d'apprentissage,
 - La liste des attendus de fin de cycle (langage : 13 attendus, activités physiques : 6 attendus, activités artistiques : 9 attendus, outils de structuration de la pensée : 14 attendus, exploration du monde : 16 attendus),
 - Collecter les traces sous différentes formes (photos, écrits, dessins, représentations de l'élève...),
 - Rendre possible d'autres supports si l'équipe le souhaite (numérique, audio, vidéo...),
 - Légender les traces (date, domaines, consigne, compétences, ...),
 - Dans ce recueil d'observations, indiquer concrètement ce que l'enfant sait faire.

Le maître reporte des observations ou joint une trace de travail : une suite longitudinale de progrès de chaque enfant sur 3 ou 4 ans ou bien une vignette.

Il doit se distinguer d'autres outils des enfants comme le cahier de vie, un classeur éventuel ou les pochettes d'activités.

7. Synthèse des acquis scolaires en fin d'école maternelle

Cette synthèse est téléchargeable

- Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants de l'école maternelle transmettent aux enseignants de l'école élémentaire une synthèse des acquis de chaque élève sur des points importants. Cette synthèse mentionne pour chacun ce qu'il sait faire, ses points forts et, le cas échéant, les besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire.
- Elle est renseignée à partir du suivi des apprentissages, suivi réalisé en situation ordinaire, tout au long du cycle, des carnets de réussites.